

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Carolin nettoyant concentré aux huiles essentielles d'agrumes 5L

Version: 1


Date de la première édition: 06/03/15

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: Carolin nettoyant concentré aux huiles essentielles d'agrumes 5L
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Nettoyant sols
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOLIPRO Division professionnelle de Bolton Solitaire S.A
11 avenue Dubonnet
F-92407 COURBEVOIE
France
Tél: ++33 (0) 810 810 825
Télécopie: -
Courriel: solipro@boltonsolitaire.fr Site internet : www.solipro.fr
1. 4. N° code du produit: S405662
1. 5. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: Conformément au règlement (CE) n°1272/2008 et ses adaptations
* Irr. oc. 2A / SGH07 - H319 *
- Conformément aux directives 67/548/CEE, 1999/45/CE et leurs adaptations
Le produit est dispensé de l'étiquetage conformément au règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations traitant de la classification, l'emballage, et l'étiquetage des substances dangereuses
2. 2. N° CE: Non applicable.
2. 3. Contient:
2. 4. Éléments d'étiquetage (R - S):
2. 4. 1. Symbole(s): Aucun selon le règlement et directive (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. 2. Phrase(s) R: Aucune selon les règlements et directives (CE) n° 1907/2006 - 1999/45 avec leurs modifications et adaptations.
2. 4. 3. Phrase(s) S: 2 Conserver hors de la portée des enfants.
2. 5. Éléments d'étiquetage (CLP - SGH):
- 
- Attention
2. 5. 1. Symbole(s): .
2. 5. 2. Mention de danger: H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
2. 5. 3. Prévention: P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.
2. 5. 4. Intervention: P305 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
P337 Si l'irritation oculaire persiste:
P313 Consulter un médecin.
P102 Tenir hors de la portée des enfants
2. 6. Information(s) complémentaire(s):
2. 7. Autres dangers:

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Carolin nettoyant concentré aux huiles essentielles d'agrumes 5L

Version: 1

Date de la première édition: 06/03/15

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

3. 1. Formule: 191369
3. 2. Description du mélange: Parfum contenant une ou plusieurs substances allergisantes à une concentration > 0.01%: limonene, linalool
3. 3. Composant(s) contribuant aux dangers:
- Alcool gras ethoxylé
 - N° CAS: 157627-86-6
 - Conc. (% pds) : 1 < C <= 5
 - R-S : Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 22-41
 - SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - SGH05 - Lés. oc. 1 - Corrosion - Danger - H318 - Tox. aq. chron. 3 - H412
 - Divers :
 - NOEC / = >0,1 - <1 mg/l
 - CL50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Poissons = >1 - <10 mg/l
 - CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 72h / Algues = >1 - <10 mg/l
 - CE50 / Toxicité aiguë - aquatique / 48h / Daphnia magna = >1 - <10 mg/l
-
- alcool gras ethoxylé
 - N° CAS: 68439-46-3
 - Conc. (% pds) : 1 < C <= 5
 - R-S : Symbole(s): Xn - Phrase(s) R: 22-41
 - SGH : SGH07 - Tox. aiguë 4 - Point d'exclamation - Attention - H302 - SGH05 - Lés. oc. 1 - Corrosion - Danger - H318

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

4. PREMIERS SECOURS

4. 1. Description des premiers secours:
4. 1. 1. Conseils généraux: En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.
4. 1. 2. Inhalation: Placer le sujet dans une zone aérée.
4. 1. 3. Contact avec la peau: Laver à l'eau et au savon par précaution.
4. 1. 4. Contact avec les yeux: Bien rincer abondamment à l'eau, y compris sous les paupières.
4. 1. 5. Ingestion: Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés: Les symptômes sont décrits à la rubrique 11.
4. 2. 1. Inhalation: Non déterminée.
4. 2. 2. Contact avec la peau: Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
4. 2. 3. Contact avec les yeux: Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
4. 2. 4. Ingestion: Non déterminé.
4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Avis aux médecins

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5. 1. Moyens d'extinction: En cas d'incendie à proximité: tous les agents d'extinction sont autorisés.: mousse, poudre, dioxyde de carbone (CO2), eau pulvérisée
5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
5. 3. Conseils aux pompiers: Porter un appareil respiratoire autonome.
5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: Aucun.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Carolin nettoyant concentré aux huiles essentielles d'agrumes 5L

Version: 1

Date de la première édition: 06/03/15

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- | | |
|--|--|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Eviter tout contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement: | Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements. |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage: | Éponger avec un produit absorbant inerte (par exemple du sable, de la sciure, un agglomérant universel, un gel de silice).
Balayer ou enlever à la pelle, mettre dans un récipient fermé pour élimination.
Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau. |
| 6. 4. Référence à d'autres sections: | Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage. |

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

7. 1. Manipulation:

- | | |
|---|--|
| 7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: | Eviter le contact avec la peau et les yeux. |
| 7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: | Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit sec |
| 7. 1. 3. Conseil(s) d'utilisation(s): | Lire l'étiquette avant utilisation. |

7. 2. Stockage:

- | | |
|---|---|
| 7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: | Conserver toujours le produit dans un emballage de même nature que l'emballage d'origine. |
| 7. 2. 2. Condition(s) de stockage: | Conserver dans l'emballage d'origine.
Conserver à l'abri du gel. |
| 7. 2. 3. Matière(s) incompatible(s) à éloigner: | Ne pas mélanger à d'autres produits. |
| 7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: | de même nature que celui d'origine |
| 7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): | Utilisation professionnelle |

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

8. 1. Paramètres de contrôle:

8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

8. 2. Contrôles de l'exposition:

- | | |
|--|--|
| 8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: | Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire. |
| 8. 2. 2. Protection des mains: | Porter des gants appropriés
gants en PVC ou autre matière plastique ou en caoutchouc naturel |
| 8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: | Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devraient être lavées. |
| 8. 2. 4. Protection des yeux: | Utiliser des lunettes de sécurité qui protègent des éclaboussures. |
| 8. 2. 5. Protection individuelle: | Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. |
| 8. 3. Mesure(s) d'hygiène: | Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité.
Eviter le contact avec la nourriture et la boisson.
Ne pas manger, ne pas boire ni fumer pendant le travail.
Se laver les mains immédiatement après manipulation du produit. |

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Carolin nettoyant concentré aux huiles essentielles d'agrumes 5L

Version: 1

Date de la première édition: 06/03/15

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect:	liquide
9. 1. 2. Couleur:	orange
9. 1. 3. Odeur:	Pamplemousse
9. 1. 4. PH:	Pur à 20°C: 8
9. 1. 5. Point / intervalle d'ébullition:	Non déterminé.
9. 1. 6. Point d'éclair:	Non déterminé.
9. 1. 7. Limites d'explosivité:	Non applicable.
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1):	1,002 à 20°C
9. 1. 9. Viscosité:	Non déterminé.

9. 2. Autres informations:

9. 2. 1. Hydrosolubilité:	complètement soluble
9. 2. 2. Liposolubilité:	Non concerné
9. 2. 3. Solubilité aux solvants:	Non Concerné

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité:	Stable en conditions normales.
10. 2. Stabilité chimique:	La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7 de la FDS.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses:	Ne jamais mélanger avec d'autres produits.
10. 4. Conditions à éviter:	Aucune sous utilisation normale.
10. 5. Matières incompatibles:	Ne pas mélanger avec d'autres produits.
10. 6. Produits de décomposition dangereux:	Ne pas respirer les fumées.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques:	Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
11. 2. Toxicité aiguë:	
11. 2. 1. Inhalation:	Non déterminée.
11. 2. 2. Contact avec la peau:	Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.
11. 2. 3. Contact avec les yeux:	Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations.
11. 2. 4. Ingestion:	Non déterminé.
11. 3. Toxicité chronique:	Pas disponible.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité:	Aucun effet toxicologique sur l'environnement n'est connu ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.
12. 2. Persistance et dégradabilité:	Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respectent les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n°648/2004 relatif aux détergents.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation:	Non déterminé.
12. 4. Mobilité dans le sol:	Non déterminé
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB:	Non déterminé.

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Carolin nettoyant concentré aux huiles essentielles d'agrumes 5L

Version: 1

Date de la première édition: 06/03/15

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

12. 6. Autres effets néfastes: Données non disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Collecter tous les déchets dans des conteneurs appropriés et étiquetés et éliminer conformément aux règlements locaux.

13. 2. Emballages contaminés: Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

14. 2. Numéro ONU: Non applicable.

14. 6. Dangers pour l'environnement: Non concerné.

14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: Se référer aux rubriques 7 et 8.

14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC: Non déterminé.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement: Selon la réglementation européenne sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des substances dangereuses.

15. 2. Évaluation de la sécurité chimique: Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s): Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.

16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3: R22 Nocif en cas d'ingestion.
R41 Risque de lésions oculaires graves.
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H318 Provoque des lésions oculaires graves.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

16. 3. Avis ou remarques importantes: Les informations données dans cette fiche de données sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience.
Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur.
Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

Composition suivant le règlement CEE 648/2004:
agents de surface non ioniques :<5%
agents de surface anioniques :<5%
Conservateur: Méthylchloroisothiazolinone, Méthylisothiazolinone.
parfums, limonène, linalool

16. 4. Restrictions: Cette information se rapporte au produit spécifiquement désigné et peut ne pas être valable en combinaison avec d'autre(s) produit(s).
L'usage de cette préparation est réservé aux utilisateurs professionnels.

16. 5. 1. Date de la première édition: 21/06/12

16. 5. 2. Date de la révision précédente: 06/03/15

16. 5. 3. Date de révision: 06/03/15

16. 5. 4. Version: 1

16. 5. 1. Révision chapitre(s) n°: 2-3-15-16